

**Extrait du Registre des Délibérations  
 du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort**

**SEANCE DU 15 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 1er mars 2024

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
<b>Présents :</b> <b>CA Saint-Lô Agglo</b> : Mme Nicole GODARD, M. Antoine AUBRY, M. Philippe BRIARD, M. Éric FOLLAIN, M. Jacques CLAIRAUX, M. Dominique QUINETTE, M. Laurent PIEN, M. Pascal LANGLOIS, Mme Morgane BUISSON, Mme Sylvie LEBLOND, M. Jean-Yves LETESSIER, M. Valentin GOETHALS, M. Patrick SIMON, M. Claude JAVALET, M. Gaétan SALAGNAC (suppléant de M. Denis LECLUZE), Mme Virginie METRAL (à partir de la délibération 2024-06)	X	X
<b>CC Villedieu Intercom</b> : M. Charly VARIN, M. Pascal RENOUF, M. Daniel TOURGIS (suppléant de M. Michel LHULLIER), M. Serge BOSSARD (suppléant de M. Jean LE BEHOT)	X	X
<b>CC Coutances Mer et Bocage</b> : M. Rémi BELLAIL (suppléant de Mme Aurélie GIGAN), Mme Corinne CLEMENT		X
<b>CC Côte Ouest Centre Manche</b> : M. Christophe GILLES		
<b>CC Baie du Cotentin</b> : Mme Marie-Agnès HEROUT(jusqu'à la délibération n°2024-05), M. Hubert LHONNEUR, Mme Céline LAUTOUR, M. Dominique MESNIL (suppléant de Mme Valérie MILLOT),	X	X
<b>Pouvoirs</b> : Mme Lydie BROTON a donné pouvoir à M. Claude JAVALET, Mme Virginie METRAL a donné pouvoir à M. Eric FOLLAIN (Saint-Lô Agglo) jusqu'à la délibération n°2024-05 (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Nicolas GUILLAUME a donné pouvoir à M. Charly VARIN ; M. Loïck ALMIN a donné pouvoir à M. Christophe GILLES (CC Côte Ouest Centre Manche) ; Mme Marie-Agnès HEROUT donne pouvoir à Mme Céline LAUTOUR à partir de la délibération n°2024-06		
<b>Excusés</b> : Mme Chantal LELAVECHEF, M. Michel LEBLANC (CC Baie du Cotentin) ; M. Loïc RENIMEL, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Evelyne MASSICOT (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Samuel PACEY (CC Villedieu Intercom) ; M. Damien PILLON (CC Côte Ouest Centre Manche) ; M. Hubert GUILLOTTE (CC Coutances Mer et Bocage)		
<b>Nb de délégués en exercice : 38</b> <b>Nb de délégués titulaires présents : 21</b> <b>Nb de délégués suppléants présents : 5</b> <b>Nb de pouvoirs : 4</b> <b>Nb de votants : 30</b>		

M. Antoine AUBRY a été désigné secrétaire de séance.

**DEL-2024-09 : Création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-8

Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de créer un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, en raison de l'évolution des besoins en personnel au service Marchés Publics et de la technicité demandée sur ce poste,

**Ceci exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise le Président à créer un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (35h/35h) pour effectuer les missions de responsable des marchés publics.**

Les dépenses liées à ce poste sont prévues à l'article 012 du BP 2024.

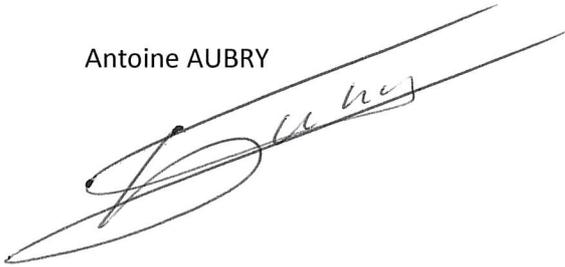
Ainsi délibéré en séance,

Le 15 mars 2024

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Antoine AUBRY



Le Président,

Laurent PIEN



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : **22 MARS 2024**

Mis en ligne le : **25 MARS 2024**